



« Apprendre et se construire par le jeu »

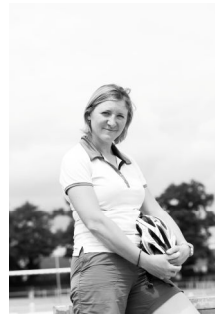
1) L'entreprise Axone Sport

a) La création

C'est une entreprise toute jeune, créée en 2011 avec l'envie de faire partager une passion et des valeurs telles que la convivialité, le plaisir de faire et d'apprendre et de réussir par et dans l'activité qu'est le roller.

b) L'intervenante

Pratiquant le roller depuis plus de 25 ans, d'abord dans la discipline de la course puis plus récemment dans le Roller Hockey, le Derby, le Freestyle et la Randonnée, j'aime transmettre ma passion.



c) Mes valeurs

Je travaille essentiellement dans l'esprit de partage et de convivialité. Le respect de l'autre et le plaisir de pratiquer sont mes priorités.

2) Le matériel pédagogique : une pratique en toute sécurité



Le début de la première séance est consacré à l'instauration de routines chez l'enfant pour s'équiper. Un « code couleur » est utilisé pour apprendre à se repérer.

Les protections de poignets, (coudes) et genoux sont obligatoires.

Le casque est également obligatoire.

Les **rollers ne sont pas équipés de freins**, ils ont été retirés. Les roues sont en polyuréthane (même matière que les chaussures de salle). De ce fait, il n'y a **pas de traces** au sol dû au roller et **respecte ainsi la durée de vie des vêtements sportifs**. La qualité des rollers utilisés permet de garantir un bon maintien de la cheville du pratiquant.

Les enfants viennent chercher leur matériel au début du cours auprès de l'intervenant et aident au rangement à la fin du cours, « *ils sont responsables de leur matériel* ». L'intervenant est présent pour veiller au bon rangement et pour aider les enfants à s'équiper.

3) La surface de pratique

Je m'adapte à la surface de pratique proposée par l'établissement. Celle-ci peut être :

- un gymnase
- une cour d'école
- un préau
- une salle de motricité
- une salle des fêtes de la commune
- ...

L'idéal étant la pratique en gymnase.

Chaque espace de pratique devra être considéré en fonction de la taille du groupe qui pratique.



4) L'activité roller et le contenu du cycle en adéquation avec les programmes d'EPS à l'école primaire

a) La durée et le contenu du cycle de roller

J'estime que pour parvenir à un apprentissage efficace, il est requis une durée de pratique de **6 séances d'une durée d'une heure chacune** (dont le contenu vous est présenté succinctement ci-dessous).

Une séance se compose d'un parcours d'apprentissage, d'un ou plusieurs ateliers d'apprentissage (avec correction individuelle) et de jeux individuels et/ou collectifs sur le thème de la séance

Une adaptation du programme proposé est envisagée en fonction du niveau initial de chacun.

Contenu spécifique du cycle de roller :

Séance 1 : apprendre à se déplacer

Séance 2 : apprendre se diriger

Séance 3 : apprendre à freiner et s'arrêter

Séance 4 : apprendre à passer un obstacle et à sauter

Séance 5 : apprendre à se retourner

Séance 6 : validation des acquis sur un parcours / (remise des diplômes)

La précision du contenu de chaque séance vous sera fournie avant intervention.

b) Les compétences spécifiques en EPS

Par le roller, « activité de rouler », nous développons les capacités nécessaires aux conduites motrices ainsi que 2 compétences spécifiques :

- réaliser une performance mesurée (en distance et en temps)

- adapter ses déplacements à différents types d'environnement

c) Les autres compétences que développe l'activité roller tel que nous l'enseignons

Au cours du cycle, les points qui seront abordés seront :

- l'apprentissage de l'**autonomie** par la mise en place et le rangement de son matériel
- apprendre à avoir **confiance en soi** par la réussite d'un parcours et éventuellement (selon la formule choisie) par la remise d'un diplôme insistant sur le « je suis capable de faire et de réussir »
- le développement des **relations à autrui** notamment par le jeu
- l'apprentissage des **règles de sécurité** liées à soi-même (le matériel), aux autres et au milieu dans lequel l'enfant évolue
- apprendre la gestion du stress : passer devant un public, se mettre en scène (séance 6)

4) La validation des acquis de fin de cycle

La remise d'un passeport roller (roue blanche) ainsi qu'un badge validant les acquis est compris dans chaque forfait.



5) Responsabilité Civile Professionnelle

L'entreprise vous fournira une attestation de responsabilité civile professionnelle souscrite auprès d'une assurance.



Les indications notées dans ce dossier peuvent tout à fait faire l'objet d'évolutions selon le contexte de votre établissement et les demandes spécifiques des professeurs.